

La SNCF brade à EFFIA Services des pans entiers de métiers de l'escale !

La direction de la SNCF vient de signer une convention cadre nationale « Services en Gare à la Clientèle » avec sa filiale EFFIA Services. Celle-ci lui permet de faire exécuter à la place des cheminot-e-s « différentes prestations de services en gare, connexes à la prestation de transport, destinées à faciliter l'accès de la clientèle ferroviaire au Train et à la Gare ».

La stratégie de la filialisation, la recherche du moindre coût.

Pour la direction SNCF, la stratégie est claire et elle l'écrit : « la Direction des Gares et de l'Escale souhaite contracter avec une société intéressée par l'ensemble des services objet du marché, maîtrisant parfaitement l'assistance aux personnes à mobilité réduite, ayant une couverture nationale et connaissant bien la problématique des gares (notamment la gestion du partage de compétence entre ses salariés et les agents des gares, chargés des opérations d'accueil/embarquement) » En fait, une société en capacité de gérer complètement les Escales dans toutes les gares de France.

La direction des gares et de l'Escale dit haut et fort pourquoi elle choisit EFFIA Services :
« Plusieurs facteurs poussent à cette évolution

en profondeur, à savoir notamment.... Le constat selon lequel le coût de la prestation d'assistance aux personnes à mobilité réduite représente plus de la moitié du coût de l'ensemble des services en gare et ne cesse d'augmenter afin de résorber le déficit de gestion de ce seul service... Avec EFFIA, la possibilité de mutualiser, au sein d'une « plate-forme multiservices », des prestations (assistance aux personnes à mobilité réduite, consignes, gestion des chariots à bagages...) qui seront assurées en polyvalence par des collaborateurs du prestataire de manière à réduire le temps d'inactivité de ces derniers entre deux prises en charge de personnes à mobilité réduite ».

La direction SNCF transforme les emplois de cheminot-e-s au statut en emplois précaires :

Les salariés d'EFFIA Services sont malléables, flexibles et corvéables à merci du fait de leur situation précaire. Les cheminot-e-s, qui ont obtenu leur statut grâce aux luttes légitimes, ne le sont pas. La SNCF vient de faire le choix de ceux qu'elle comptait exploiter.

Et pourtant, tous sont des salarié-e-s du groupe SNCF, tous travaillent dans les mêmes lieux. La seule différence, c'est que certain-e-s sont embauché-e-s par une filiale, « société écran » qui n'existe que pour effectuer le travail des cheminots à moindre coût.

C'est une attaque directe contre notre statut qu'organise la direction SNCF, par ce glissement des activités de l'escale vers sa filiale. Avec les conditions sociales désastreuses appliquées chez EFFIA Services : turn-over, CDD, flexibilité, etc., la direction des gares met un coup d'arrêt à une qualité du service public attendu par les voyageurs. L'économie de la masse salariale est le seul critère managérial qui inspire notre direction et elle trouve ses réponses dans la filialisation vers une entreprise dont le fonctionnement est le même que chez Mac Donald, Quick, Virgin et consorts.

Déjà l'année dernière, les administrateurs d'EFFIA Services se gargarisaient d'être en bonne voie pour récupérer dans un avenir proche l'ensemble de l'escale. Ensuite, pour eux, le contrôle dans les trains devait tomber dans leur escarcelle. Même s'ils savent que la tâche serait plus rude vu l'unicité des travailleurs de ce secteur que la direction SNCF n'a pas encore réussi à casser, le projet est déjà prêt.

Tout pour EFFIA (extraits de la convention signée par la direction SNCF)

1. services de « facilitation » payants par la clientèle et confiés au prestataire :

Exploitation des consignes, gestion des objets trouvés, transfert des bagages des groupes demandé par le réseau de distribution de la SNCF, gestion du parc de chariots à bagages, divers autres services payants.

2. services de « facilitation » payants par la clientèle et proposés par le prestataire :

Portage des bagages des clients individuels, transfert des bagages des groupes demandés par des Tours Opérateurs, nouveaux services à l'initiative du prestataire.

3. services d'assistance gratuits confiés au prestataire par la SNCF :

Assistance aux personnes à mobilité réduite, gestion des files taxi, autres prestations spécifiques à un site (gestion des salons Grand Voyageur et de Kiosques IDTGV).

Quand on sait qu'EFFIA Services est déjà la filiale qui gère les gilets rouges, des accueils embarquements, différents accueils événementiels, distributions publicitaires, etc. et que la convention indique que les divers autres services payants (on peut se demander ce qui n'est pas payant par ailleurs à la SNCF) et ceux à l'initiative d'EFFIA sont autorisés, on peut effectivement craindre pour les métiers de l'accueil en gare.

Luttons pour conserver nos emplois !

- ***SUD-Rail refuse cette spoliation de nos emplois par la direction SNCF.***
- ***Lors du Conseil d'Administration SNCF, l'administrateur SUD-Rail a refusé cette convention de la honte.***
- ***L'utilisation des salariés d'EFFIA comme main d'œuvre à bon marché n'est pas réglementaire. Outre les démarches juridiques, la fédération SUD-Rail lance une campagne de mobilisation contre cette privatisation rampante. Des actions, rassemblements, seront organisés pour :***
 - Refuser l'implantation d'EFFIA Services sur nos lieux de travail.
 - Exiger l'intégration des salariés d'EFFIA Services au sein de la SNCF et le retour à la SNCF des métiers transférés vers cette filiale.

Ensemble, luttons pour maintenir nos emplois !

28/06/06